

Procès-Verbal

Conseil d'établissement de l'école Arc-en-ciel
14 septembre 2022 à 18h45 via zoom

Présents: Laurie Boisvert, Katherine Nadeau-Noël, Marie Madellin, Pierre Levif, Élise Robichaud, Julien Eykel, Valérie Robert (direction), Nathalie Brunet (direction), Zora Ouerdane

Membre substitut présent: aucun

Absents:

No	Sujet	État
1	Ouverture de la séance / Vérification du quorum	Ouverture de la réunion à 18h50
2	Question du public	
3	Ordre du jour	Adoption proposée par Marie Madellin, secondée par Pierre Levif
4	Procès-verbal *	Adoption reportée au prochain CÉ
5. Travaux du conseil d'établissement :		
5.1	Sorties éducatives *	5.1 Sorties: Approbation proposée par Laurie Boisvert, secondée par Marie Madellin
5.2	Tarification des journées pédagogiques	5.2 Augmentation des frais de service de garde. 3\$ par heure pour les utilisateurs sporadiques. Tarif différent pour pré-scolaire pour la période du matin. Élèves réguliers deux blocs: 8,45\$. Mercredi Pm de 13h57 à 15h31: nouvelle tarification 4,90\$.
5.3	Organisation de l'AG septembre 2022	Zorah Ouerdane fait la demande d'augmenter le tarif des journées pédagogiques tel que demandé par le ministère. "Le milieu devra décider et faire adopter par le CÉ un nouveau tarif pour leurs journées pédagogiques. Ce dernier devra être entre 10,75\$ (seuil d'autofinancement) et 15,30\$ (maximum imposé par le ministère)."

	<p>Est-il possible de faire des campagnes de financement si le service de garde n'est pas capable de s'auto-financer? Nathalie Brunet nous informe que oui, ce serait une possibilité.</p> <p>Marie Madellin propose une augmentation à 11\$ mais avec une révision après les pédagogiques de l'automne et s'ajuster selon les résultats. Il serait intéressant d'avoir un bilan des revenus et dépenses pour prendre une décision éclairée.</p> <p>Laurie Boisvert souligne qu'il est important de bien communiquer et de justifier l'augmentation auprès des parents (pour garder le même niveau de service, seuil minimal pour s'auto-financer)</p> <p>Question posée sur pénurie de main d'oeuvre: il y a un poste vacant pour l'instant mais on est toujours capable d'avoir des remplaçants.</p> <p>5.3 Préparation de l'AG (fait après le départ de l'équipe école, seulement par les parents).</p> <p>Date prévue pour l'AG, même date que la visite de l'école secondaire Jeanne-Mance. De plus Pierre Levif, pas disponible. Laurie Boisvert propose que l'AG se tienne mercredi le 28 septembre au lieu du jeudi 29 septembre.</p> <p>Laurie Boisvert fera le lien avec Amélie Leguiader pour organiser un potentiel vote et se chargera de l'ordre du jour. Marie Madellin fera la modération.</p> <p>À prévoir : présentation du plan de lutte contre l'intimidation</p>
--	--

6. Points d'information		
6.1	Direction	<p>Élise Robichaud mentionne que c'est son dernier CÉ, elle termine son mandat et c'est Léa qui prendra la relève.</p> <p>Les échecs reprennent pour les groupes du premier cycle. C'est aussi le plan pour le 2e cycle.</p> <p>Direction: Nathalie Brunet remercie Valérie Robert qui a commencé son année sans beaucoup de support car Nathalie est très occupée à JJO.</p>
6.2	Service d'animation	
6.3	Enseignants	
7. Suivis au procès verbal		
7.1		
8	Correspondance	nsp
9	Varia	nsp
11	Levée de la séance	Laurie propose la levée de la séance à 19h50, secondée par Katherine Nadeau-Noël

**Document(s) à l'appui*



Signé par : Laurie Boisvert, présidente

Nathalie Brunet, directrice

Informations et références utiles

Liaison des comités parents

Communications: Laurie Boisvert

Financement: Pierre Levif

Plein air: Marie Madelin

Fête: Marie Madelin

Inscription: Philippe Belvaux

Coéducation: Katherine Nadeau-Noel

Bec: Katherine Nadeau-Noel

Multicolore: Laurie Boisvert

Environnement: Pierre Levif

Diversité : Katherine Nadeau-Noel

Familles coop: Pierre Levif

Service d'animation: Philippe Belvaux

Parascolaire: Véronique Marquis

RÉPAQ: Katherine Nadeau-Noel

Délégué comité de parents: Philippe Belvaux

Comités enfants: Julien Eykel et Élise Robichaud

Album/finissants: Marie Madelin

Ratios

	Sortie d'une journée	Dodo
Maternelle	1 adulte pour 6 enfants	1 adulte pour 4
Premier cycle	1 adulte pour 8 enfants	1 adulte pour 4
Deuxième cycle	1 adulte pour 10 enfants	1 adulte pour 6
Troisième cycle	1 adulte pour 10 enfants	1 adulte pour 6

*Des parents peuvent être ajoutés au groupe si des enfants ont des difficultés d'ordre physique ou comportemental.